

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00869

Numéro SIREN : 423 602 432

Nom ou dénomination : AJT FINANCIERE

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2021 sous le numéro de dépôt 7097

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>AJT FINANCIERE</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>6 rue Wencker 67000 STRASBOURG</u>																				
SIREN		<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> </tr> </table>										4	2	3	6	0	2	4	3	2
4	2	3	6	0	2	4	3	2												
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> </tr> </table>		1	2	Durée de l'exercice précédent *				<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> </tr> </table>		1	2					
1	2																			
1	2																			
Exercice N clos le																				
<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> </tr> </table>												3	1	1	2	2	0	1	5	
3	1	1	2	2	0	1	5													
ACTIF																				
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3												
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012														
		Autres *		014		016														
	Immobilisations corporelles *		028		72 036		030		38 801		33 235									
	Immobilisations financières * (1)		040		2 229 035		042		585 057		1 643 978									
	Total I (5)		044		2 301 071		048		623 858		1 677 213									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070														
		Autres * (3)		072		724 547		074		724 547										
	Valeurs mobilières de placement		080		877 845		082		877 845											
	Disponibilités		084		201 077		086		201 077											
	Charges constatées d'avance *		092				094													
Total II		096		1 803 469		098		1 803 469												
Total général (I+II)				110		4 104 540		112		623 858		3 480 682								
PASSIF										Exercice N 1		NET								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120		8 000									
	Écarts de réévaluation								124											
	Réserve légale								126		800									
	Réserves réglementées *								130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131		)		132									
	Report à nouveau								134		4 085 875									
	Résultat de l'exercice								136		(727 785)									
	Provisions réglementées								140											
	Total I								142		3 366 890									
Provisions pour risques et charges								Total II		154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156		80 739									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166		10 082									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169		2 983		)		172		22 971					
	Produits constatés d'avance								174											
Total III								176		113 792										
Total général (I + II + III)										180		3 480 682								
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193				(4)		Dont dettes à plus d'un an		195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		130 271						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199		700 380				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AJT FINANCIERE		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						Exercice N clos le	
						31/12/2015	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	106 000
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production stockée *				224		
	Production immobilisée *				226		
	Subventions d'exploitations reçues				230	898	
Autres produits				232	106 898		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	1 724	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : 12 486 - mobilier : - immobilier :)				242	50 866	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	617	244	18 474
	Rémunérations du personnel *				250	209 995	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	43 086	
	Dotations aux amortissements *				254	2 224	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	4
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	326 374		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(219 475)		
Produits financiers (III)			280	36 343	294	544 653	
Produits exceptionnels (IV)			290		300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(727 785)		
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	727 785	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	542 315		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sixties)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sixties A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Dont divers						
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1	352	354	186 070	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			Déficit col. 2	356			
Déficits antérieurs reportables * 223 685 dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1	370	372	186 070	
			Déficit col. 2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

DGFIP N°2033-B-SD 2016

Extension

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : AJT FINANCIERENéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	4 500	422		424		426	4 500				
	Constructions	430	40 500	432		434		436	40 500				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	13 998	452		454		456	13 998				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	13 038	472		474		476	13 038				
Immobilisations financières		480	2 092 764	482	130 271	484		486	2 229 035				
TOTAL		490	2 164 800	492	130 271	494		496	2 301 071				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	16 393	522	750	524		526	17 144		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	13 337	542	305	544		546	13 642		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	6 847	562	1 169	564		566	8 016		
TOTAL		570	36 577	572	2 224	574		576	38 801		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	
		Plus-values taxables à 19 % ①	579	Régularisations	590	583	594	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	
							599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>AJT FINANCIERE</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																														
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																																					
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606																																																																																																																																					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607																																																																																																																																					
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616																																																																																																																																					
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626																																																																																																																																					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	61 898	600	523 158	634		636	585 057																																																																																																																																				
	Sur stocks et en cours		640		630		644		646																																																																																																																																					
	Sur clients et comptes rattachés		650		642		654		656																																																																																																																																					
	Autres provisions pour dépréciation		660	36 153	652	(36 153)	664		666																																																																																																																																					
TOTAL			680	98 051	682	487 006	684		686	585 057																																																																																																																																				
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="6">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="6">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> </tr> <tr> <td colspan="6"></td> <td colspan="6">780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises									Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						Terrains	710		715		2							Constructions	720		725		3							Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4							Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5							Matériel de transport	750		755		6							Autres immobilisations corporelles	760		765		7							TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD												780					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																																								
	Dotations		Reprises																																																																																																																																											
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																																								
Terrains	710		715		2																																																																																																																																									
Constructions	720		725		3																																																																																																																																									
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																																									
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																																									
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																																									
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																																									
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD																																																																																																																																									
						780																																																																																																																																								
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																																									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	223 685	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995																																																																																																																																						
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996																																																																																																																																						
Déficits reportables			984	223 685	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																																									
Déficits de l'exercice			860	186 070	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129																																																																																																																																						
Total des déficits restant à reporter			870	409 755	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			800																																																																																																																																						
VI DIVERS																																																																																																																																														
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	5 211																																																																																																																																					
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380	32 537																																																																																																																																					
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																																						
Montant de la TVA collectée								374	20 000																																																																																																																																					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	2 150																																																																																																																																					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																																						

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2016

Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015		Durée en nombre de mois 1 2		Néant ☐ *																		
I - Production de l'entreprise																						
Ventes de marchandises	108																					
Production vendue - Biens	109																					
Production vendue - Services	141	106 000																				
Production stockée	111																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143																					
Subventions d'exploitation reçues	113																					
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	8																				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153																					
TOTAL 1	144	106 008																				
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers																						
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121																					
Variation de stocks (marchandises)	122																					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	1 724																				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145																					
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	8 143																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128																					
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	4																				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150																					
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133																					
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135																					
TOTAL 2	152	9 871																				
III - Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	137	96 137																				
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	96 137																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	106 000																				
Période de référence	024	0	1	/	0	1	/	2	0	1	5	160	3	1	/	1	2	/	2	0	1	5
Date de cessation	186																					
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs																						
Effectifs moyens du personnel * :	376	1																				
dont apprentis	657																					
dont handicapés	651																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861																					

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122015

SIREN

4 2 3 6 0 2 4 3 2

Dénomination de l'entreprise

AJT FINANCIERE

Adresse (voie)

6 rue Wencker

Code postal

67000

Ville

STRASBOURG

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LAMY Prénom(s) THOMASNom marital % de détention 99,80 Nb de parts ou actions 499Naissance: Date 24/04/1954 N° Département 99 Commune BAGDAD Pays Adresse : N° 6 Voie rue WenckerCode Postal 67000 Commune STRASBOURG Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122015

SIREN

4 2 3 6 0 2 4 3 2

Dénomination de l'entreprise

AJT FINANCIERE

Adresse (voie)

6 rue Wencker

Code postal

67000

Ville

STRASBOURG

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

5

Forme juridique

SCI

Dénomination

AJT

N° SIREN (si société établie en France)

434498457

% de détention

60,00

Adresse :

N° 6

Voie RUE WENCKER

Code Postal 67000

Commune STRASBOURG

Pays FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

ALT

N° SIREN (si société établie en France)

524604055

% de détention

5,00

Adresse :

N° 8

Voie RUE BUGATTI

Code Postal 67201

Commune ECKBOLSHEIM

Pays FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

MILTASSIA

N° SIREN (si société établie en France)

500337381

% de détention

10,00

Adresse :

N° 6

Voie RUE WENCKER

Code Postal 67000

Commune STRASBOURG

Pays FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

LES JARDINS D'AROMA

N° SIREN (si société établie en France)

502678592

% de détention

40,00

Adresse :

N° 6

Voie RUE WENCKER

Code Postal 67000

Commune STRASBOURG

Pays FRANCE

Forme juridique

SA

Dénomination

BIOSYNEX

N° SIREN (si société établie en France)

481075703

% de détention

9,02

Adresse :

N° 12

Voie RUE ETTORE BUGATTI

Code Postal 67201

Commune ECKBOLSHEIM

Pays FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)



IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AJT FINANCIERE 6 rue Wencker 67000 STRASBOURG			
SIRET	4 2 3 6 0 2 4 3 2 0 0 0 3 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

		SIRET	
--	--	-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées FONDS DE PLACEMENT ET ENTITES FIN. SIMILAIRES Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% Bénéfice imposable à 15% Déficit 186 070

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ALA FINANCIERE 8 Rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG	
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 20062016 Lieu: STRASBOURG
Tél:	Qualité et nom du signataire:
	Signature:

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2016

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des Impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
1	2	3	4	5	6	7	8
JEROME HERGUEUX	1						
5 RUE DE LA FRANCHE COMTE 67400 ILLKIRCH							
THOMAS LAMY	499	2015	200 000				
6 rue Wencker 67000 STRASBOURG							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

A.J.T. FINANCIERE

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 euros
Siège social : 6 rue Wencker 67000 STRASBOURG
Immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous 423 602 432

RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

Soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice d'un montant de 727.785 €.

Le compte Report à nouveau passera d'un montant de 4.085.875 € à une somme de 3.358.090 €.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant
M. Thomas LAMY

AJT FINANCIERE SARL
6 Rue Wencker
67000 STRASBOURG
Tél. : 03.88.78.78.84 - Port. : 06.84.13.45.11
Siret : 423 602 432 00035

